

Référence: ICC-ASP/16/SP/50

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États Parties et, au nom du Président de l'Assemblée, a l'honneur de se référér à sa note verbale ICC-ASP/16/SP/08, en date du 7 mars 2017, et à sa résolution ICC-ASP/1/Res.5 concernant les modalités de présentation des candidatures et d'élection des membres du Comité du budget et des finances. Conformément au paragraphe 4 de la résolution mentionnée ci-dessus, le Secrétariat souhaite informer les États Parties de l'état des candidatures au 10 septembre 2017:

Groupe régional	Nombre de sièges vacants	Candidats	État présentant la candidature
Afrique	1		
Asie-Pacifique	2	Abuel, Janet Braganza	Philippines
		Gharaibeh, Fawzi A	Jordan
		Kozaki, Hitoshi	Japon
Europe orientale	1	Sopková, Elena	Slovaquie
Amérique latine et Caraïbes	1	Sánchez, Mónica	Équateur
Europe occidentale et autres État	ts 1		

Comme indiqué ci-dessus, le nombre de candidatures reste inférieur au nombre de sièges à pourvoir. En application du paragraphe 4 de la résolution, <u>la période de présentation de candidatures a été prolongée jusqu'au dimanche 24 septembre 2017.</u>

Il est demandé aux États de faire parvenir la présentation des candidatures au Secrétariat de l'Assemblée par la poste, préférablement par télécopieur (+31 70 515 8376) ou par courriel à asp@asp.icc-cpi.int, avant minuit (heure d'Europe centrale) <u>le 24 septembre 2017</u>. Dans la mesure du possible, le Secrétariat de l'Assemblée souhaiterait recevoir la version Word des candidatures ainsi que les déclarations et autres pièces justificatives jointes à la candidature.

Des informations supplémentaires sur les candidatures dont il est question plus haut se trouvent sur le site Web de la Cour pénale internationale : https://asp.icc-cpi.int/en_menus/asp/e lections/committee%20on%20budget%20and%20finance/2017/Pages/2017-CBF-Nomination.a spx.

La Haye, le 11 septembre 2017